



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction générale de la mondialisation,
septembre
du développement et des partenariats
Délégation pour l'action extérieure
des collectivités territoriales

Paris, le 23/09/2012

N° 138 /DGM/AECT/JCL

COOPERATION DECENTRALISEE

Réunion des collectivités actives dans la province du HUBEI : compte rendu

19 sept 2012

L'objectif de DAECT était d'engager un échange de vues entre :

- d'une part les 4 collectivités territoriales engagées dans la Province chinoise du HUBEI, par des actions de coopération décentralisée, à visée directement économique ou à visée plus généraliste : Bordeaux, Aquitaine (1 VIE sur place), Essonne (1 VIE sur place), Lorraine,
- d'autre part le Comité de pilotage de l'accord sur le Développement urbain durable (accord DUD 2007), représenté par son Président Yves COUSQUER, et l'Association URBA 2000, en charge de la mission d'animation de la planification urbaine durable dans le Grand Wuhan, territoire ciblé par l'accord DUD site témoin de la coopération bilatérale entre le MEDDE et le MOHURD.

M. Yves COUSQUER a retracé l'historique de l'accord DUD, l'état des lieux (partant du séminaire franco chinois organisé, avec le bénéfice d'un FASEP et d'une subvention de l'ADEME, par l'Association URBA 2000 - opérateur des premières études réalisées dans les territoires sélectionnés par l'accord DUD) et donné les grandes lignes de la prolongation de cet accord de 2012 à 2017, dans les quatre champs de la planification territoriale, des transports, de l'eau et des déchets, et d'une économie décarbonée et moins énergivore. M. COUSQUER a présenté en substance la dualité des objectifs de l'accord DUD : objectifs de long terme des planifications, donc à long pas de temps des échanges sur la planification urbaine durable entre les parties française et chinoise, objectifs de promotion technologique et industrielle, de réalisation foncière, avec un pas de temps bien plus bref, concernant les filières industrielles et marchandes intéressées à la réussite de cet accord. Il a enfin insisté sur la diversité des niveaux d'organisation engagés dans l'accord DUD (Etats, Province du HUBEI, municipalités du Grand Wuhan et districts afférents, instituts et agences de développement urbain et collectivités françaises sollicitées au titre de leurs savoirs faire, de leurs capacités d'intervention éventuelle, en direct ou en regard des opérateurs dont elles sont

donneurs d'ordre, etc.) et sur l'articulation nécessaire entre ces niveaux d'organisation à l'avenir.

De leur côté les collectivités ont exposé les objectifs et les modalités des coopérations décentralisées engagées :

La municipalité de Bordeaux manifestement engagée dans la thématique de l'accord DUD, à la faveur de sa coopération avec la Municipalité de Wuhan en termes d'environnement, d'efficacité énergétique et de climat. Elle a surtout insisté sur le « projet Carbone », qu'elle porte conjointement avec Wuhan, grâce à la compétence d'un Bureau d'étude qu'elle soutient avec l'aide de l'ADEME, de l'AFD et à un degré moindre de la DAECT. Ce projet, engagé sur une circonscription expérimentale modeste, correspond à une demande explicite de Wuhan. Il tend toutefois à s'élargir vers une sorte de bilan carbone général de la ville à la demande des opérateurs chinois désignés par Wuhan : ce qui est sans commune mesure avec les soutiens financiers bordelais actuellement disponibles. La partie chinoise paraît en définitive positionner Bordeaux en posture d'Aide à maître d'ouvrage pour le Bilan carbone de Wuhan. Sous réserve d'une meilleure intégration formelle dans l'accord DUD, de précisions sur le périmètre de l'étude et sur son financement effectif par la partie chinoise, il semble que l'Appel à projet franco chinois 2012/2013 pourrait apporter une solution provisoire au problème posé.

La Région Aquitaine, engagée elle aussi de longue date avec la Province du Hubei, bénéficie grâce à Ubifrance de la présence d'un VIE sur place, en charge de la promotion du secteur agro-alimentaire Aquitaine et des éco entreprises de la Région. Plus récemment la province du Hubei s'est montrée disposée à un accord qui, partant de l'aménagement conjoint d'une Ile écologique sur le Yangtse, semble évoluer depuis lors vers la réalisation d'un éco quartier : son opérateur pourrait être une société d'aménagement chinoise locale, en liaison avec un fonds d'investissement provincial lui-même relié à une grande banque d'investissement de Shanghai, ce qui pourrait assez rapidement donner lieu à un MOU. La Région s'interroge désormais sur la suite à donner à ces ouvertures de la Province du HUBEI – dont la nature n'est pas sans ressembler à celles de Wuhan vers Bordeaux - qui ne sont pas forcément compatibles avec les compétences aquitaines, notamment en termes d'aide à maîtrise d'ouvrage, en l'état imprécis de la dimension financière d'un accord éventuel.

La coopération entre le Département de l'Essonne et la Municipalité de Wuhan comporte plusieurs volets : culturel, universitaire et économique. Echanges avec l'Opéra de Pékin via Paris/Pékin/ Wuhan), ou encore organisation d'une exposition photographique itinérante Bièvres-Daguerréotypes/Paris/ Pékin/Wuhan. Un comité de suivi de la coopération mobilise notamment la CCI de l'Essonne et le Génomopole d'Evry. Les échanges sont fréquents entre l'université d'ORSAY et l'université HUAZHONG à Wuhan. Enfin grâce à Ubifrance, un VIE est présent à Wuhan qui porte la compétence de l'offre essonnienne et contribue aussi aux échanges évoqués ci-dessus. Par ailleurs, la demande de Wuhan tend de façon plus récente à porter sur l'acquisition d'une meilleure connaissance de la gouvernance départementale essonnienne.

La Lorraine ne s'implique pas dans les questions de planification urbaine, mais elle entretient elle aussi – avec toutefois une relation moins active durant les dernières années – une coopération de longue date avec la province du HUBEI. Des échanges universitaires anciens ont permis à la Lorraine d'initier la filière médicale franco chinoise, plus particulièrement grâce au Programme de recherche avancée franco chinois (aujourd'hui révolu) et au CHU de Nancy, cette filière orientée vers la formation médicale a formé à Nancy

un grand nombre de médecins bilingues (environ 300) et un hôpital bilingue sera inauguré en 2013 à Wuhan. De nombreux cadres techniques bilingues ont aussi été formés grâce à la relation Université/technopole de Nancy, échanges aussi avec l'important pôle de compétitivité matériaux à Nancy.

Les 4 collectivités ont été à la fois attentives à prendre conjointement connaissance des orientations, des avancées, ou des problèmes rencontrés et enfin de la relation accord DUD - coopération décentralisée :

- l'objectif de dresser une sorte de panorama des actions de coopération décentralisée dans le HUBEI est concluant : les collectivités souhaitent renouveler cette rencontre ;
- concernant l'accord DUD, les deux collectivités engagées ont mesuré les orientations, les niveaux d'organisation, se sont interrogées sur leur positionnement dans le déroulement de ce dernier ;
- il a été constaté que la question de la rémunération de l'assistance à maîtrise d'ouvrage mériterait d'être explicite dans les accords de coopération.

Du point de vue de la DAECT, les informations recueillies, la diversité des coopérations et des approches engagées, confirment dans les grandes lignes les conclusions de l'évaluation récente de la coopération décentralisée en Chine (2011, Cf. www.diplomatie.gouv.fr/CNCD) et la nécessité de favoriser la tenue de séminaires thématiques et géographiques.

Concernant le thème du développement urbain durable, il apparaît enfin que la dualité de la thématique (planification territoriale et promotion des entreprises), observée tout particulièrement à Bordeaux ou en Aquitaine, montre à l'évidence que les collectivités sont en recherche d'une cohérence entre les initiatives relevant de l'import-export et celles qui relèvent plus fondamentalement de leur savoir faire territorial, en phase avec les enjeux de notre coopération bi-latérale. Il serait donc préjudiciable, en tout cas avec une coopération décentralisée bien comprise, de jouer les initiatives commerciales ou industrielles indépendamment des contextes réciproques de planification territoriale durable, sauf à considérer - d'une part comme de l'autre - de façon contre-productive que les circonscriptions territoriales pourraient être l'enjeu d'un « jeu à la carte », négligeant les principaux depositaires de la gouvernance locale !

Jcl
28/09/2012